



Publication des actes administratifs pris par le Comité exécutif

Réunion du 21 juin 2019

Présents : B. Giudicelli (Président), A. Fischer, H. Cavallin, D. Agis Garcin, D. Chausse, E. Ducrot, C. Forbin, P. Froissart, M. Gérard, O. Halbout, F. Jauffret, M.T. Lefèvre, A. Moreau, J. Motin, M.C. Peltre, H. Picquier.

Excusés : L. Maltese, S. Post.

Assistent à la séance : E. Baylis, C. Fagniez, P. Cherret, E. Leroy-Savignac, F. Lhospitalier, S. Morel, N. Ricard Deffontaine, C. Vanier, J.F. Vilotte.

1. Affiliations - Radiations - Habilitations

Le Comité exécutif valide :

- L'habilitation de la structure non associative suivante :
 - Racket Park BPST Changé-37 (Centre Val de Loire.)
- Le non renouvellement de l'habilitation de la structure non associative suivante :
 - Vital Padel (Pays de la Loire.)

2. Règlements sportifs 2020

Le Comité exécutif valide à l'unanimité :

- L'ordre des matchs des Championnats seniors+ suivant : simple 1 ; simple 2 ; simple 3 ; double.
- Une division d'écart entre les équipes 2 et 3 d'un club en championnat de France inter clubs.

3. Suppression des dispositions disciplinaires de lutte contre le dopage au sein de la FFT

Le Comité exécutif est informé de la suppression du pouvoir disciplinaire des fédérations sportives et de la mise en œuvre des nouvelles procédures devant l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (décret n° 2019-322 du 12 avril 2019 paru au Journal officiel du 14 avril 2019.)

Le Comité exécutif valide à l'unanimité la suppression dans la prochaine édition des statuts et règlements 2020 de la FFT :

- De la partie violette du livre des statuts et règlements consacrée au règlement disciplinaire de lutte contre le dopage ;
- Des commissions disciplinaires de lutte contre le dopage (première instance et appel) visées à l'article 16 ter des règlements administratifs de la FFT ;
- De toute référence aux commissions disciplinaires de lutte contre le dopage et/ou à la procédure disciplinaire de lutte contre le dopage dans les statuts et les règlements administratifs.

Ces suppressions feront l'objet d'une information lors de la prochaine Assemblée générale.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE **TENNIS**

